

Economie verte : le débat est ouvert

Trois initiatives populaires ont été lancées pour promouvoir l'économie verte. Mais qu'est-ce que l'économie verte, et que propose-t-on pour l'encourager ?

Le thème de l'économie verte a émergé lors de la récente crise économique et financière sous la bannière du « Green new deal ». Il s'agissait de profiter des plans de relance économique pour favoriser des secteurs bénéfiques à l'environnement. L'initiative socialiste « cleantech » s'inscrit dans cette ligne, avec son objectif de créer 100'000 emplois dans les énergies renouvelables. Elle vise l'économie verte à travers un secteur particulier, celui des énergies propres. Les initiatives des Verts libéraux « TVE contre TVA » et des Verts « pour une économie verte » ciblent, elles, l'ensemble de l'économie. Les Verts libéraux adoptent cependant, comme les socialistes, le point de vue énergétique, en demandant l'introduction d'une taxe sur l'énergie à la place de la TVA. L'initiative des Verts est la plus globale, car elle vise l'ensemble de l'économie et des ressources, en inscrivant dans la Constitution les principes de l'économie circulaire ou écologie industrielle. Un maximum de ressources, de matériaux, d'émissions et de déchets doit être revalorisé par les entreprises dans de nouveaux cycles de production. Quant à ceux qui ne peuvent pas ou plus l'être, ils doivent être réintégrés dans les cycles naturels en portant le moins possible atteinte à l'environnement.

Au niveau des instruments proposés, les trois initiatives divergent également. Si les Verts libéraux se concentrent sur une taxation de l'énergie, alors que les socialistes privilégient les soutiens et les prescriptions dans le domaine énergétique, l'initiative des Verts propose un éventail d'instruments parmi lesquels Conseil fédéral et parlement pourront faire leur choix. Outre la mise en place de mesures du type de celles des initiatives « cleantech » et « TVE contre TVA », l'initiative « pour une économie verte » permettrait la création de sites éco-industriels, où les entreprises collaborent pour optimiser l'usage de leurs ressources, l'instauration de critères écologiques pour les marchés publics, ou encore la mise en place d'une fiscalité allégée pour les entreprises responsables.

Au-delà de ces différences, les trois initiatives ont le même objectif : définir les modalités d'une « écologisation » de l'économie. Ce faisant, elles nous confrontent à des questions de fond : comment notre économie doit-elle fonctionner, alors que les ressources, en particulier énergétiques mais aussi matérielles, sont de plus en plus limitées ? Comment maintenir notre qualité de vie, alors qu'elle repose aujourd'hui sur l'exploitation d'énergies et de matériaux non-renouvelables ? Comment inciter notre économie à modifier son fonctionnement pour devenir plus durable, tout en maintenant sa compétitivité ? Le débat est ouvert et nous devons le mener. Car ce sont là les enjeux majeurs, non pas de la prochaine législature, mais des décennies à venir.

Adèle Thorens Goumaz, publié dans le 24 Heures, sur Politblog, le 29 août 2011